

Décision Générale colonial

Décision n° 355 04/04/1949

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 4 avril 1949
Numéro JO n° 4 du 01/04/1949	Date du numéro 1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

Une punition d'un mois de privation de solde est infligée à Abdallah Aboubacar, Akel à Obock, pour « faute grave dans l'exercice de ses fonctions ».